

APRÈS ART. 23

N° 1851

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 1851

présenté par  
M. Bazin et M. Neuder

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.